

DECRET N°2010-440 DU 25 OCTOBRE 2010

portant approbation des états financiers du Centre National d'Essais et de Recherches des Travaux Publics (CNERTP) pour l'exercice clos au 31 décembre 2008.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT.

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi n° 88-005 du 26 avril 1988 relative à la création, à l'organisation et au fonctionnement des entreprises publiques et semi-publiques ;
- Vu** la proclamation le 29 mars 2006 par la Cour constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- Vu** le décret n° 2009-260 du 12 juin 2009 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2006-268 du 14 juin 2006 fixant la structure-type des Ministères ;
- Vu** le décret n° 2007-444 du 02 octobre 2007 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère Délégué auprès du Président de la République, Chargé des Transports et des Travaux Publics ;
- Vu** le décret n° 2008-111 du 02 mars 2008 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Economie et des Finances ;
- Vu** le décret 83-455 du 23 décembre 1983 portant approbation des statuts du Centre National d'Essais et de Recherches des Travaux Publics ;
- Sur** rapport du Ministre Délégué auprès du Président de la République Chargé des Transports Terrestres, des Transports Aériens et des Travaux Publics et du Ministre de l'Economie et des Finances ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 09 juin 2010.

DECRETE

Article 1^{er} : Sont approuvés les états financiers du Centre National d'Essais et de Recherches des Travaux Publics (C.N.E.R.T.P.) pour l'exercice clos au 31 décembre 2008 tels qu'ils figurent en annexe à ce décret.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 25 octobre 2010

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Dr Boni Y A Y I.-

Ministre d'Etat Chargé de la Prospective, du Développement,
de l'Evaluation des Politiques Publiques et de la Coordination de
l'Action Gouvernementale,

Pascal Irénée KOUPAKI.-

Le Ministre de l'Economie,
et des Finances,

Idriss L. DAOUDA-

Le Ministre Délégué auprès du Président
de la République, chargé des Transports
Terrestres, des Transports Aériens et des
Travaux Publics,

Nicaise Kotchami FAGNON

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 HCJ 2 MECPDEPPCAG 4MEF 4 MDCTTP/PR 4 AUTRES MINISTERES 27 SGG 4
DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-DGCST-INSAE-IGE 4 BCP-CSM-IGAA 3 UAC-ENAM-FADESP 3
UNIPAR-FDSP 2 CNERTP 2 JO1. *GH*